

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Le nombre d'employés à temps plein à l'ancien ministère du Commerce était de 768 au mois de mars 1969.

2. On ne conserve pas les dossiers de manière à fournir des renseignements relatifs aux échelles de salaires. Cependant, le nombre d'employés qui touchaient un traitement supérieur à \$15,000 par année était de 157 en mars 1969.

LA LUTTE CONTRE L'IMPORTATION ILLÉGALE D'HÉROÏNE AU CANADA

Question n° 212—**M. Yewchuk:**

1. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises récemment pour empêcher l'héroïne d'entrer au Canada?

2. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, a) combien de personnes a-t-on arrêtées pour avoir fait entrer de l'héroïne en fraude au Canada, b) quel était le pays d'origine de chaque personne arrêtée?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, a lancé, au cours des trois dernières années, un programme aussi vaste que varié visant à former les agents des douanes. Ce programme a connu beaucoup de succès car les agents des douanes savent maintenant comment identifier les stupéfiants et comment il faut procéder pour arrêter les personnes qui cherchent à les passer en contrebande. En règle générale, tous les stupéfiants saisis par les agents des douanes sont remis à la Gendarmerie royale du Canada pour que des mesures soient prises en vertu de la loi sur les stupéfiants.

La Gendarmerie royale du Canada collabore étroitement avec le département des douanes, qui s'occupe très activement de la suppression de l'importation illégale des drogues dans les ports où il existe un contrôle des douanes. Des rapports étroits ont été établis avec l'organisation internationale de la police criminelle (Interpol) et ces liens rendent possible un échange d'informations relatives au trafic des drogues. Au cours des derniers mois, la GRC a participé à une réunion tripartite avec la France et les États-Unis qui vise tout particulièrement à augmenter le volume des échanges d'information entre les trois pays intéressés.

Une collaboration étroite dans ce domaine a toujours existé entre le Canada et les États-Unis et, en outre, des réunions tripartites au niveau ministériel ont eu lieu récemment afin d'établir une liaison plus étroite entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

2. a) Au cours de l'année civile 1971, 14 individus ont été accusés par la GRC d'avoir importé illégalement de l'héroïne au Canada.

b) Pays d'origine (naissance) des personnes arrêtées	Nombre des personnes arrêtées
Algérie	1
Canada	4
Égypte	1
Formose	1
France	1
Israël	1
Italie	4
Liban	1

LE CENTENAIRE DE LA GENDARMERIE ROYALE

Question n° 293—**M. Nielsen:**

1. A-t-on créé un comité de planification pour la célébration du centenaire de la Gendarmerie royale du Canada qui aura lieu en 1973 et, dans l'affirmative, quels sont les noms et adresses des membres de ce comité?

2. Quels arrangements, s'il en est, a-t-on faits avec les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta en vue de permettre à ces provinces de participer à la planification de ce centenaire?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Voici ma réponse: 1. Oui. Un comité directeur du centenaire a été établi en vue de planifier la célébration du centenaire de la Gendarmerie royale du Canada en 1973. Ce comité, dont le président est Guy Fournier, 361 Place Royale, Montréal 125 (Québec), est composé de M. John M. Rowand, 69 Academy Park Road, Regina (Saskatchewan); de M^{me} Marie-Josée Beaulac, bureau du Solliciteur général à Ottawa; du sous-inspecteur J.-C.-Y. Turgeon, Gendarmerie royale du Canada à Ottawa; de M. Steve Evans, 154, avenue University, Toronto.

2. Toutes les provinces de l'Ouest ont été mises au courant des objectifs du centenaire de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que des projets que le comité du centenaire a l'intention de mettre sur pied. On a demandé aux provinces de nous faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions. De plus, par l'entremise des divisions de la Gendarmerie royale du Canada, nous nous sommes assurés qu'une liaison permanente soit établie avec les provinces.

LA TRANSFORMATION DU COLLÈGE ROCHDALE EN FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES

Question n° 294—**M. Robinson:**

Le gouvernement étudiera-t-il la possibilité d'acquérir le collège Rochdale et de le transformer en foyer pour personnes âgées?

L'hon. Ron. Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Conformément à l'annonce que j'ai faite le 5 août 1971, la Société centrale d'hypothèques et de logement a pris une action en réalisation de garantie contre les propriétaires du collège Rochdale. Bien que la SCHL ait espéré que les tribunaux lui accorderaient sans délai une ordonnance de prise de possession de la propriété en question afin de lui permettre d'obtenir la direction des finances et de l'exploitation, cette prise de possession lui fut refusée par les tribunaux. Les avocats de la SCHL ont donc été chargés d'intenter sous peu un procès relatif à l'action principale de réalisation de garantie. Nous poursuivons l'action en réalisation de garantie avec toute la célérité et tout le soin requis.

Vu que la SCHL n'est pas légalement propriétaire de l'édifice, il est impossible pour le moment de considérer son utilisation à d'autres fins.

LES SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION D'ÉGOUTS PLUVIAUX DANS LES GRANDS CENTRES

Question n° 368—**M. Robinson:**

Le gouvernement étudie-t-il l'opportunité de fournir des fonds pour l'aménagement de systèmes d'évacuation des eaux usées et des eaux accumulées à la suite de tempêtes dans les grands centres urbains du Canada comme Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg, Hamilton, Calgary, Edmonton, Ottawa et Québec?

L'hon. Ron. Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Des prêts peuvent être consentis aux termes de la loi nationale sur l'habitation à toute province ou muni-